Baccalauréat en éducation
Éducation préscolaire et enseignement primaire

INITIATION PROFESSIONNELLE

EDU 1002 – 3 crédits
Guide du stage

À l'intention des stagiaires, des enseignants associés et des superviseurs
2021-2022

Université de Montréal

Faculté des sciences de l'éducation
Centre de formation initiale des maîtres
C.P. 6128, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

COORDONNÉES

Stagiaire : _____

Courriel : _____

Enseignant(e) associé(e) : _____

Courriel : _____

Superviseur(e) : _____

Courriel : _____

Par respect pour l'environnement, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Merci de l'envoyer à votre enseignant associé par courriel.

EDU 1002

L'équipe d'encadrement des stages

Ariane Provencher
Responsable des stages
ariane.provencher@umontreal.ca
Tél. : 514 343-2383
Bur : A-223-3

Erika Bonilla-Ayala
Technicienne au placement
erika.bonilla.ayala@umontreal.ca
Tél. : 514 343-7263
Bur : A-223-4

Guide mis à jour par
Ariane Provencher

En collaboration avec l'équipe des
superviseurs du stage EDU 1002

L'utilisation du masculin est sans discrimination et a pour but d'alléger la lecture.

RESSOURCES NUMÉRIQUES

SITE DES STAGES DE LA FACULTÉ

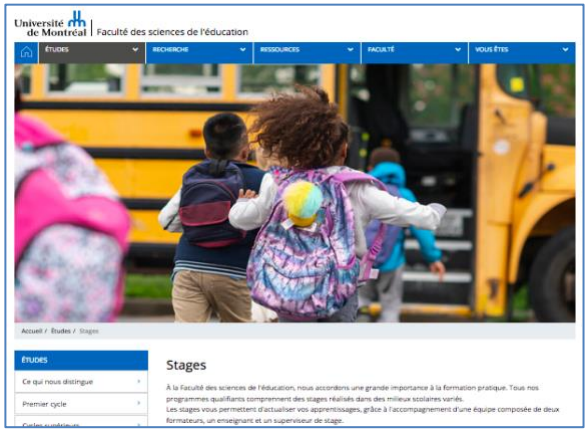

La page des stages, accessible sur le site de la Faculté des sciences de l'éducation, comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignant associé, dont les guides de stages, les calendriers, les grilles d'évaluation et les coordonnées des responsables de stages des différents programmes.

https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/

RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS

La page StudiUM FC est destinée aux enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de leur rôle. Ils y trouveront plusieurs ressources sur l'accompagnement de stagiaires. C'est aussi sur cette plateforme que se donne la formation à distance des enseignants associés offerte à l'Université de Montréal.

https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651

Pour accéder à cette page, il est nécessaire de se créer un compte StudiUM en consultant le procédurier: https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription_Page_Studium_FC_EA.pdf

RESSOURCES POUR LES STAGIAIRES ET LES SUPERVISEURS

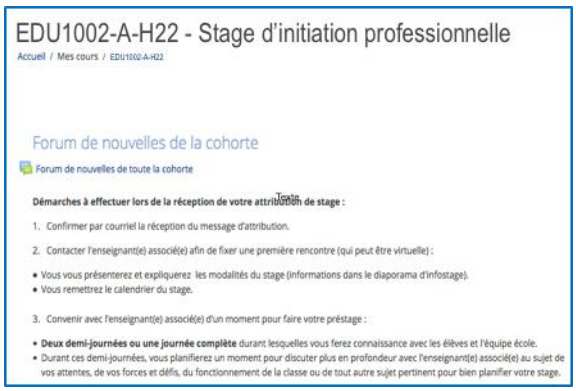

StudiUM est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative à chacun des stages, comme les modalités, les documents officiels, les ressources pédagogiques, les gabarits des travaux et les dates importantes.

https://studium.umontreal.ca/

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du stage 6

Cheminement et liste des cours 7

Formule et modalités du stage 9

Calendriers du stage 11

Règlements à l'intention des stagiaires 14

Accompagnement professionnel 15

Compétences professionnelles 17

Modalités d'évaluation 18

Guide d'évaluation et d'autoévaluation 21

ANNEXES

1. Modalités pour le préstage et les premiers jours de stage 27
2. Entente de stage entre l'enseignant associé et le stagiaire 28
3. Inventaire des ressources pour favoriser l'intégration des TIC 30
4. Lexique pour la planification 32
5. Canevas de planification d'une activité d'apprentissage 33
6. Agir de façon éthique et responsable en stage 36

PRÉSENTATION DU STAGE

Le stage EDU 1002 constitue la première expérience de formation pratique effectuée dans le cadre du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire. Il se réalise au primaire, pour une durée de 18 jours. Ce stage vise entre autres à sensibiliser l'étudiant à la complexité de la profession, à lui faire vivre quelques expériences d'animation d'un groupe classe et à confirmer son choix de carrière. Dans les premiers jours, l'observation participative et l'animation quotidienne d'activités de routines permettent au stagiaire de briser la glace et de se familiariser avec la vie de la classe. La prise en charge pour ce stage est de trois journées non consécutives durant lesquelles il s'exerce à piloter des activités d'apprentissages et s'initie aux principes de base de la gestion classe.

Ce premier stage s'appuie sur les apprentissages réalisés dans les différents cours suivis depuis l'entrée dans le programme. Plus particulièrement, le stagiaire peut se référer à ce qu'il a appris lors des cours PPA 1100, *Apprentissage scolaire et développement*, DID 4213 – *Didactique des maths* et DID 1206 et *Didactique du français BEPEP 1*. De plus, dans le cadre de premier stage, il doit expérimenter quelques interventions de base en gestion de classe, apprises lors du cours PPA 1366 – *Gestion de classe*. Il est aussi appelé à expérimenter une grille d'observation des élèves développée dans le cadre du cours EDU1222 – *Laboratoire d'observation des apprentissages*. Finalement, afin de se préparer à la session qui suit et à son deuxième stage, l'étudiant doit passer une matinée dans une classe de maternelle afin de consigner des observations au sujet de l'organisation de la classe à l'éducation préscolaire.

Durant tout le stage, l'enseignant associé soutient le développement de l'ensemble des compétences professionnelles du stagiaire. Par l'aide constante dans les tâches de planification, mais aussi par la modélisation, l'observation, la rétroaction constructive et le questionnement, il accompagne ce dernier et favorise sa réflexion. Lors des séminaires, le superviseur stimule, soutient et confronte les conceptions des stagiaires de manière à favoriser leur réflexion collective. Par son engagement dans cette réflexion, le stagiaire est appelé à enrichir sa compréhension des compétences, à identifier et à expérimenter des moyens de les développer ainsi qu'à mettre en place des plans d'action pour surmonter les défis.

Dans la section de ce guide intitulée *Guide d'évaluation et d'autoévaluation,* des exemples de manifestations attendues sont proposés en fonction des critères de ce premier stage. Cette section permet au stagiaire et à l'enseignant associé de consigner des notes et de faciliter la communication de rétroactions formatrices qui favorisent le développement des compétences professionnelles.

Nous souhaitons à tous un stage formateur et enrichissant.

CHEMINEMENT ET LISTE DES COURS

Cheminement relatif aux stages des quatre années du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire

	1re année	2e année	3e année	4e année
Thème annuel	Apprendre à observer le processus d'apprentissage	Éducation préscolaire et régulation des pratiques pédagogiques	Mobilisation de ses savoirs en appui aux pratiques pédagogiques	Insertion dans la vie professionnelle
Titre du stage	EDU 1002 : Initiation à la profession	EDU 2002 : Éducation préscolaire	EDU 3002 : Enseignement au primaire	EDU 4002 : Intégration à la profession
Objectifs de formation pour les cours, les stages et les activités d'intégration	• S'initier au rôle de l'enseignant. • Se sensibiliser à la complexité de la profession. • Prendre conscience de son rapport aux savoirs à enseigner. • Connaître le système scolaire québécois. • Se sensibiliser à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire. • Cheminer vers la confirmation de son choix de carrière.	• Intervenir adéquatement auprès d'un groupe d'élèves à l'éducation préscolaire. • Se sensibiliser à l'influence de diverses réalités sociales sur l'élève. • Apprendre à planifier des activités d'apprentissages dans le respect des exigences et des approches préconisées par le programme en éducation préscolaire. • Connaître l'enfant d'âge préscolaire et sa façon d'apprendre.	• Parfaire sa connaissance didactique des matières enseignées au primaire. • Développer sa compétence à planifier de manière autonome. • Manifester autonomie et initiative en ce qui a trait à la prise en charge. • Adapter ses interventions pédagogiques aux caractéristiques des élèves. • Intervenir de manière à instaurer un climat favorable aux apprentissages. • S'engager dans une démarche réflexive continue et soutenue.	• Gérer de manière autonome son cahier de planification et toutes les tâches inhérentes à ses fonctions. • Intégrer, dans sa pratique, les savoirs acquis au cours de sa formation. • Manifester la maîtrise des savoirs à enseigner au primaire. • S'engager dans une démarche réflexive continue et soutenue. • Préparer activement son insertion professionnelle. • Adopter la posture d'un professionnel de l'enseignement.

Liste des cours des quatre années du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire

B.Éd. 1re année	B.Éd. 2e année
▪ DID 1000T Notions de maths au primaire (hors programme) ▪ DID 1009 Grammaire pour futurs enseignants ▪ DID 10101 Français écrit pour futurs enseignants 1 ▪ DID 1206 Didactique du français BEPEP 1 ▪ ETA 1001 Histoire et philosophie de l'éducation ▪ ETA 1111 Les écrits sur les pratiques d'enseignement ▪ ETA 1250 Enjeux actuels de l'évaluation des apprentissages ▪ PPA 1100 Apprentissage scolaire et développement ▪ DID 10102 Français écrit pour futurs enseignants 2 ▪ DID 1111 Culture scientifique et technologique ▪ DID 1342 Didactique des mathématiques ▪ PPA 2200 L'intervention éducative au préscolaire ▪ PPA 1366 Gestion de classe ▪ EDU 1222 Laboratoire sur l'observation des apprentissages ▪ EDU 1002 Stage d'initiation professionnelle	▪ DID 2000 Français oral ▪ ETA 1900 Système d'éducation et profession enseignante ▪ PPA 2101 L'environnement éducatif à la maternelle ▪ PPA 1201 Problématiques prévention au préscolaire ▪ PPA 2111 Intégration des TIC 1 ▪ EDU 2002 Stage en éducation préscolaire ▪ DID 2203 Didactique du français au BEPEP 2 ▪ DID 2224 Didactique de l'arithmétique 1 ▪ ETA 2200 École et environnement social ▪ ETA 2250 La régulation des apprentissages et le jugement ▪ PPA 2368 Régulation de l'enseignement / microenseignement ▪ EDU 2222 Objet d'apprentissage au préscolaire ▪ DID2910 Didactique des arts plastiques
B.Éd. 3e année	**B.Éd. 4e année**
▪ DID 2110 Didactique des sciences et technologies ▪ DID 2205 Les sciences humaines au primaire ▪ DID 3222 Didactique du français au BEPEP 3 ▪ DID 3920 Didactique de la géométrie ▪ ETA 3012 Instruments pour l'évaluation à l'école primaire ▪ PPA 3111 Intégration des TIC 2 ▪ PPA 3366-1 Intervention pédagogique raisonnée ▪ DID 3209 Didactique des sciences humaines au primaire ▪ DID 3309 Didactique de l'éthique et de la culture religieuse ▪ PPA 3366-2 Intervention pédagogique raisonnée 2 ▪ EDU 3002 Stage d'enseignement au primaire ▪ EDU 3222 Mise en œuvre d'une SAÉ	▪ DID 4112 Didactique du français – Élèves en difficulté ▪ DID 4310 Didactique du français – Diversité linguistique ▪ DID 4804 Didactique de l'arithmétique 2 ▪ ETA 4111 Recherche et pratique enseignante ▪ PPA 3205 Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire ▪ DID 444X Cours à option en didactique des arts ▪ PPA 4111 Intégration des TIC 3 ▪ PPA 4366 Pratiques pédagogiques inclusives ▪ EDU 4222 Réalisation d'une recherche pédagogique ▪ EDU 4002 Stage d'intégration à la profession

Lien vers la page StudiUM des plans de cours, pour les superviseurs :
https://studium.umontreal.ca/mod/folder/view.php?id=634287

FORMULE ET MODALITÉS DU STAGE

STAGE EN CONTEXTE DE PANDÉMIE

Le stage se déroule en présentiel à moins d'avis contraire de la santé publique. Le cas échéant, des précisions relatives à l'enseignement à distance en contexte de pandémie sont disponibles sur la page StudiUM du stage. Il est fortement conseillé d'en discuter avec l'enseignant associé dès le début du stage afin de prévoir les modalités à mettre en place si un confinement des élèves, de l'enseignant ou du stagiaire devait avoir lieu.

PRÉSTAGE

2 demi-journées avant le premier séminaire (voir les consignes sur StudiUM) :
Le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil. Il vérifie si ses attentes sont conciliables avec celles de l'enseignant associé et commence à discuter avec lui de l'entente de stage (en annexe du guide et sur StudiUM).

STAGE

EDU 1002 - H22 : 18 jours de stage en mars et avril, dont un minimum de 16 en présence des élèves.

EDU 1002 -X- A21 (cheminement adapté) : 18 jours de stage en novembre et décembre, dont un minimum de 16 jours en présence des élèves.

SÉMINAIRES

EDU 1002 - H22 : 3 séminaires et une rencontre individuelle obligatoires à l'hiver.

EDU 1002 -X- A21 (cheminement adapté) : 3 séminaires et une rencontre individuelle obligatoires à l'automne.

INTÉGRATION, PRISE EN CHARGE PROGRESSIVE ET RETRAIT GRADUEL

Ces activités se déroulent durant **12 jours** répartis au début et à la fin du stage.

Les journées d'intégration comprennent:

L'observation participative
- Fonctionnement du groupe
- Caractéristiques des élèves et portrait de classe
- Approches et stratégies pédagogiques privilégiées
- Modèles de gestion de classe

L'assistanat et le soutien aux élèves
- Collaboration à différentes tâches de l'enseignant
- Surveillance avec l'enseignant associé
- Préparation de matériel, correction, aide aux élèves, etc.

Les interactions avec les membres de l'équipe-école
- Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant
- Participation à des activités parascolaires, à des réunions de l'équipe pédagogique ou à des comités
- Rencontres avec les parents (les rencontres en soirée font partie de la tâche et ne remplacent pas des jours de stage.)

INTÉGRATION, PRISE EN CHARGE PROGRESSIVE ET RETRAIT GRADUEL (SUITE)

La prise en charge progressive comprend :

- Animation d'une activité de présentation
- Discussion avec l'enseignant associé au sujet des progrès des élèves
- Consultation des plans d'intervention
- Participation aux réunions de l'équipe-cycle ou de l'équipe-école
- Création d'un lien significatif avec les élèves
- **Animation quotidienne d'une ou plusieurs activités** (de routine d'abord, puis d'apprentissage) ******
- Planification de toutes les prises en charge en concertation avec l'enseignant associé.

Retrait graduel :

À la fin du stage, le stagiaire remet graduellement la responsabilité de la classe à l'EA afin de faciliter la transition pour les élèves.

PRISE EN CHARGE COMPLÈTE

3 journées complètes, dont 2 peuvent être scindées en demi-journées, autour de la mi-stage. La prise en charge complète de la classe s'effectue à partir d'un **outil de planification élaboré rigoureusement**** (exemples disponibles sur StudiUM). L'évaluation des élèves est sous la responsabilité de l'enseignant associé.

Durant la période de prise en charge complète, l'enseignant peut laisser le stagiaire seul avec les élèves à certains moments. Il l'accompagne dans la planification, modélise les tâches qu'il doit prendre en charge, le guide, le soutient et l'observe. Des moments quotidiens d'échanges sont prévus pour aider le stagiaire à progresser (voir la section accompagnement professionnel de ce guide).

** **Les canevas de planification sommaire et détaillée sont préparés en concertation avec l'enseignant associé 48 heures ouvrables avant le pilotage des activités.**

VISITES DE SUPERVISION

La visite de supervision a lieu à la **fin de la 2e semaine ou à la 3e semaine** du stage (précisions sur StudiUM).

Les exigences relatives à cette visite sont déterminées par le superviseur. Chaque visite comprend :

- Observation d'une période complète d'animation d'une activité d'apprentissage dynamique et originale.
- Rencontre de rétroaction individuelle et ajustement des plans d'action.
- Rencontre individuelle avec l'enseignant associé ; échange au sujet du stagiaire.

L'évaluation du stagiaire tient compte du contexte de la classe et de la prise en charge effectuée au moment des visites. Au besoin, d'autres mesures peuvent être mises en place pour soutenir le stagiaire, en concertation avec le superviseur et, le cas échéant, avec la responsable des stages et la direction d'école.

TRAVAUX ET DOCUMENTS À REMETTRE

L'échéancier, les consignes ainsi que les gabarits des travaux et documents à remettre sont disponibles sur la page StudiUM du stage.

CALENDRIERS DU STAGE

Rencontre de coordination des superviseurs : À déterminer (2h)

Remise des notes au CFIM : 6 janvier avant midi

B. Éd. 1 Préscolaire-primaire

1er trimestre

CHEMINEMENT ADAPTÉ : EDU 1002-X

A 2021

Sujet à changements selon les contraintes liées à la pandémie de covid-19

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Cours: du 1er septembre au 16 novembre

Fête du Travail : 6 septembre

Action de grâce : 11 octobre

Semaine d'activités libres : du 18 au 22 octobre

Stage: EDU 1002X – 3 cr.

Préstage : 2 demi-journées avant le premier séminaire

Stage : 18 jours du 17 novembre au 14 décembre

3 séminaires :

- 5 novembre de 8h30 à 11h30
- 23 novembre de 8h30 à 11h30
- 16 décembre de 8h30 à 11h30

Une rencontre individuelle:

2 décembre entre 8h30 et 16h

Dépôt du bilan réflexif : 21 décembre avant midi

B. Éd. 1 Préscolaire-primaire

1er trimestre

STAGE RÉGULIER : EDU 1002

A 2021

Sujet à changements selon les contraintes liées à la pandémie de covid-19

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	**6**	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	**11**	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
	1	**2**	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Cours : du 1er septembre au 22 décembre

Fête du travail : 6 septembre
Action de grâce : 11 octobre

Semaine d'activités libres : du 18 au 22 octobre

Rencontre préparatoire au stage (à distance sur Zoom) :
1er novembre : 9h30 à 11h30 (Laval)
5 novembre : 12h30 à 15h30 (Montréal)

Attribution des places de stages par courrier électronique entre décembre 2021 et février 2022

Rencontres de coordination des superviseurs :
8 février à 9h (3h)
6 avril à 9h (3h)
22 avril à 8h30 (3h)

Remise des notes au CFIM :
2 mai avant midi

B. Éd. 1 Préscolaire-primaire

1er trimestre

STAGE RÉGULIER : EDU 1002

H 2022

Sujet à changements selon les contraintes liées à la pandémie de covid-19

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	~~24~~	25	26
27	28					

MARS

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	~~21~~	22	23	24	~~25~~	26
27	~~28~~	~~29~~	~~30~~	~~31~~		

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	~~4~~	~~5~~	~~6~~	~~7~~	~~8~~	9
10	~~11~~	~~12~~	~~13~~	~~14~~	15	16
17	18	~~19~~	~~20~~	~~21~~	~~22~~	23
24	25	26	27	**28**	29	30

MAI

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Cours : du 6 janvier au 25 mars

Semaine d'activités libres : du 28 février au 6 mars 2022

Congé de Pâques : 15 au 18 avril

Colloque des finissants : 29 avril

Stage: EDU 1002 – 3 cr.

Préstage :
2 demi-journées avant le premier séminaire

Stage : (18 jours) les 16 et 21 mars et 16 jours du 28 mars au 21 avril

3 séminaires :
- 24 février de 13h à 16h
- 25 mars de 13h à 16h
- 22 avril de 13h à 16h

Une rencontre individuelle : 7 avril entre 8h30 et 16h30

Dépôt du bilan réflexif: 28 avril avant midi

RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

1. EN CONTEXTE SCOLAIRE

1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; ils doivent respecter l'horaire de l'école. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignant associé, le secrétariat et le superviseur.

1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable: code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.

1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage.

1.3.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à l'enseignant associé. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais. Toute journée d'absence devra être reprise.

1.3.2. Si l'absence en stage dépasse deux jours, la responsable des stages doit être informée. En fonction de la durée de l'absence et du calendrier de stage, elle déterminera s'il y a lieu de modifier le calendrier ou de reporter le stage.

1.4. En 3e et 4e année, les stagiaires peuvent surveiller seuls dans la cour, lorsque le règlement du milieu scolaire le permet. À ce sujet, ils doivent s'informer auprès de la direction d'école.

1.5. Étant donné que l'entente provinciale signée par les milieux scolaires, la CSQ et la FAE stipule qu'un stagiaire ne peut être appelé à faire de la suppléance (réf. Annexe LVIII du comité patronal de négociation), la suppléance est interdite durant le stage. Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès du responsable de stages de son milieu scolaire.

1.6. Comme reconnu par la Cour Suprême du Canada, un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes (voir le guide *Agir de façon éthique et responsable en stage*, en annexe du guide).

2. EN CONTEXTE UNIVERSITAIRE

2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.

2.2. La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est **obligatoire**.

2.2.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.

2.2.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.

2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.

2.3. Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage. Une attestation d'un professionnel de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.

2.4. Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés dans un français correct et aux dates fixées.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Ce stage vise l'implication, la planification et l'autonomie, c'est-à-dire la capacité pour le stagiaire de prendre en charge les tâches qui lui sont confiées tout en assumant la responsabilité de sa formation.

L'enseignant associé et le superviseur sont coformateurs. Ils permettent le dialogue entre le milieu professionnel et l'université, contribuant ainsi à l'atteinte des apprentissages par le stagiaire de même qu'à son intégration au milieu professionnel. Les formateurs soutiennent le stagiaire, le guident dans ses expériences et répondent aux besoins ponctuels qu'il identifie. La coformation souhaitée entre enseignant et superviseur prend la forme de rencontres d'information, d'échanges réguliers et de travail conjoint en vue d'une formation et d'une évaluation cohérentes du stagiaire.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

- Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage.
- Établir un premier contact avec le superviseur avant le début du stage.
- Participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec le superviseur avant la période intensive du stage.
- **Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration** dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- **Soutenir et assurer un suivi de la planification** :
    - Accompagner le stagiaire dans sa planification à long terme ainsi que ses planifications quotidiennes sommaires et détaillées : le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe.
    - Commenter ou annoter les canevas de planification sommaire et détaillée que le stagiaire lui présente **48h avant le pilotage des activités**.
- **Observer le stagiaire au moins trois heures par semaine** et lui offrir des **rétroactions de façon régulière**, notamment par les rencontres quotidiennes, les suivis hebdomadaires, l'autoévaluation et les plans d'action.
- **Travailler de concert avec le superviseur** en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- **Participer activement à la rencontre avec le superviseur** lors de ses visites à l'école.
- **Commenter les plans d'action du stagiaire** et lui suggérer des pistes pour relever ses défis.
- **Remplir une grille d'appréciation** des compétences professionnelles du stagiaire, à la fin du stage.
- Au besoin, participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

Plusieurs ressources visant à soutenir les tâches d'accompagnement sont disponibles **sur la page StudiUM des enseignants associés[1].**

[1] Page StudiUM FC des enseignants associés: https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651

Documents à remettre par l'enseignant associé:

Entente de stage	Rédaction de l'entente de stage en concertation avec le stagiaire.	Remettre au stagiaire pour le **2e séminaire**
Autoévaluation et plans d'action	À la mi-stage, commenter l'autoévaluation des compétences et les plans d'action du stagiaire en vue de la visite de supervision.	En discuter avec le superviseur lors de la visite.
Grille d'appréciation finale	Remplir la grille d'appréciation fournie par le stagiaire et la remettre à la fin du stage, au stagiaire et au superviseur.	À la fin du stage, envoyer la grille par courriel institutionnel.

RÔLE DU SUPERVISEUR

- Être disponible pour le stagiaire et l'enseignant associé pour toute la durée du stage.
- Établir un premier contact avec l'enseignant associé avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les enseignants avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage par divers moyens (documents d'information, tutoriels, forum de discussion, capsules vidéo, etc.).
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- S'assurer de l'autonomie du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement.
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de sa pratique.
- Travailler de concert avec l'enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Soutenir l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Effectuer les visites de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction, en triade lorsque cela est possible.
- Si nécessaire, orienter l'étudiant vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).
- Participer à l'évaluation continue du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et le stagiaire, en cas d'échec.

RÔLE DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- S'assurer que le stagiaire a un accès individuel au réseau Internet de l'école.
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec le superviseur.
- Soutenir l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Collaborer avec le superviseur au besoin.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignant associé et le superviseur de l'appréciation des compétences du stagiaire.
- En 4e année, participer à l'évaluation par le biais du formulaire d'appréciation de la direction qui sera remis par le stagiaire.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur précise les compétences professionnelles à développer pour la profession enseignante. Celles-ci comprennent des visées minimales à atteindre au terme de la formation initiale et d'autres, qui se poursuivent tout au long de la carrière. Elles s'inscrivent dans une orientation professionnalisante et se manifestent par « un savoir-agir réussi, efficient, efficace et récurrent » qui se déploie en contexte réel d'action professionnelle et est « liée à une pratique intentionnelle » (Gouvernement du Québec 2001, p.45). On peut donc comprendre qu'un enseignant compétent est donc capable d'adapter ses gestes professionnels et de mobiliser différentes ressources en fonction de la nature et de la complexité et la situation. Dans le cadre des stages, les enseignants associés et les superviseurs apportent le soutien nécessaire afin d'aider les stagiaires à s'approprier et à développer l'ensemble de ces compétences.

En décembre 2020, un nouveau référentiel des compétences pour la profession enseignante a été publié par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur[2]. Les nouvelles orientations qui y sont présentées sont prises en compte dès maintenant dans la formation des étudiants. Toutefois, pour l'année 2021-2022, l'évaluation du stage se basera sur le référentiel de compétences de 2001[3] (voir le guide d'évaluation dans ce document).

Fondements
1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
Acte d'enseigner
3. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
5. Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
6. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
Contexte social et scolaire
7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
8. Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
9. Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
10. Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés
Identité professionnelle
11. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
12. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

[2] https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenirenseignant/referentiel_competences_professionnelles_profession_enseignante.pdf?1606848024

[3] http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/reseau/formation_titularisation/formation_enseignement_orientations_EN.pdf

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le stage comprend l'ensemble des activités reliées à cette expérience de formation, c'est-à-dire :

- La rencontre d'information et les démarches en vue du placement;
- Les activités en milieu scolaire;
- La participation aux séminaires;
- Les travaux universitaires.

L'évaluation des compétences professionnelles porte sur l'ensemble de ces activités. De plus, l'évaluation de la compétence 12 « Agir de façon éthique et responsable » porte sur toutes les actions et communications effectuées par le stagiaire en relation avec son stage.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

La responsabilité de l'évaluation est partagée entre l'enseignant associé et le superviseur. Cependant, la décision finale est assumée par le superviseur au regard des recommandations du milieu de stage, des exigences de l'université et de ses propres observations. Conformément à la prescription du Ministère, ce sont les compétences professionnelles et leurs composantes qui doivent être évaluées. Les exemples de manifestations observables ne constituent pas des objectifs à évaluer. Ils servent plutôt à faciliter l'observation en illustrant de façon concrète les comportements attendus du stagiaire selon son niveau de formation. Bien entendu, ces manifestations pourraient varier en fonction du cheminement du stagiaire et du contexte du stage.

APPRÉCIATION DES COMPÉTENCES PAR L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

Trois mentions sont possibles pour l'appréciation du développement des compétences par l'enseignant associé : **Ne répond pas aux exigences, Répond partiellement aux exigences, Répond aux exigences**.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PAR LE SUPERVISEUR

Trois mentions sont possibles pour l'évaluation des compétences par le superviseur :
Succès, Succès avec difficulté ou **Échec** (en stage 4, seules les mentions Succès ou Échec sont utilisées).

PRÉCISIONS POUR LA COMPÉTENCE 2

Les enseignants sont des modèles linguistiques pour leurs élèves. Pour cette raison, dans tous les programmes de la Faculté, la maîtrise du français tant oral qu'écrit revêt une importance spéciale et constitue une condition de poursuite des études. Dans le cadre des stages, la qualité du français est vérifiée par l'évaluation de la compétence 2 du référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante du ministère de l'Éducation (2001), soit « Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. »

L'évaluation de cette compétence porte principalement sur deux éléments :

- tous documents écrits, dont les situations écrites d'enseignement ou de communication reliées à la profession;
- les situations orales d'enseignement ou de communication reliées à la profession.

Les balises pour la qualité du français écrit, disponibles sur StudiUM, visent surtout à aider les superviseurs à évaluer les documents écrits remis par les stagiaires.

Pour l'évaluation de la qualité du français écrit en situation d'enseignement ou dans des activités de communication reliées à la profession comme les courriels ou les messages aux parents, ces aspects doivent être pris en compte :

- la fréquence des erreurs ou des lacunes en cours d'écriture au tableau ou dans tout document écrit de façon spontanée, sans possibilité de révision approfondie;
- l'identification plus ou moins immédiate par l'étudiant de ses fautes et de celles de ses élèves;
- l'autonomie plus ou moins grande de l'étudiant dans la correction, c'est-à-dire avec recours exagéré ou non à des personnes-ressources ou à des outils de référence;
- l'utilisation plus ou moins rapide et efficace des outils de référence, le cas échéant.

Pour les communications orales reliées à la profession

Voici quelques aspects à considérer dans l'évaluation de la qualité du français oral en situation d'enseignement ou dans d'autres activités de communication en contexte scolaire, comme les rencontres avec les parents :

- la **fréquence** d'un même type d'erreurs révélant la méconnaissance d'une règle linguistique ou traduisant une nonchalance, voire une indifférence à l'égard de la qualité de la langue;
- la **gravité** d'une erreur linguistique lorsqu'elle pourrait être repérée par des élèves (contenu linguistique au programme du primaire ou du secondaire) ou lorsqu'elle nuit à la compréhension du message;
- la **conscience linguistique** de l'étudiant qui se reprend spontanément après avoir commis une erreur;
- la pertinence et l'effet des **moyens** employés par l'étudiant pour remédier à ses lacunes les plus importantes.

JUGEMENT SUR LA RÉUSSITE DU STAGE

APPRÉCIATION DU STAGE PAR L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

L'enseignant associé n'attribue pas une mention globale pour le stage. Il inscrit toutefois un commentaire général qui peut s'adresser plus personnellement au stagiaire.

JUGEMENT SUR LA RÉUSSITE DU STAGE PAR LE SUPERVISEUR

Le superviseur attribue une mention globale pour le stage à partir de l'évaluation des compétences, en tenant compte de l'appréciation de l'enseignant associé.

Trois mentions sont possibles pour le jugement sur la réussite du stage : **Succès, Échec ou Abandon*.**

* Toute demande d'abandon doit être faite par écrit, acheminée à la responsable des stages en précisant le motif, et accompagnée d'une pièce justificative, s'il y a lieu. S'il s'agit d'un cas de maladie, une attestation médicale devra être jointe à la demande dans les plus brefs délais. Ces pièces permettront de juger si le motif est valable pour un abandon de stage.

ATTENTION : Après étude du dossier par l'équipe responsable des stages, une exclusion du milieu de stage peut conduire à l'échec, peu importe le nombre de jours effectués en stage.

MENTION DIFFICULTÉ

Pour les stages 1, 2 et 3, la mention **difficulté** peut être inscrite dans la grille d'évaluation du superviseur, mais ne figure pas au relevé de notes. Il s'agit d'une indication à l'effet que le développement des compétences visées est suffisant, mais que les défis rencontrés en cours de stage ont nécessité un soutien important de la part des formateurs. Cette mention vise à permettre aux superviseurs d'assurer un suivi rigoureux lors des stages suivants. Elle permet aussi à l'étudiant de cibler des éléments pour lesquels il devra mettre en place des plans d'action concrets en vue de la réussite du prochain stage.

DIFFUSION DES RÉSULTATS DES STAGIAIRES

L'enseignant associé envoie une copie de sa grille d'appréciation au stagiaire et au superviseur à la fin du stage.

Lorsque le superviseur a terminé la rédaction de sa grille d'évaluation, il en envoie une copie au stagiaire, avec celle de l'enseignant, par courriel institutionnel.

Le résultat final du stagiaire n'est pas communiqué au personnel du milieu de stage pour des raisons légales.

GUIDE D'ÉVALUATION ET D'AUTOÉVALUATION

Ce guide permet au stagiaire et à ses formateurs de consigner des informations et des commentaires au sujet du développement des compétences tout au long du stage. La liste des manifestations observables n'est pas exhaustive. Il s'agit simplement d'exemples pour illustrer le niveau de maîtrise attendu pour chacune des compétences selon le stage, et pour orienter les plans d'action du stagiaire.[4]

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	**Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 1002**	**Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)**	**Notes et commentaires**
COMPÉTENCE 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.			
C3 : Établir des relations entre la culture seconde prescrite dans le programme de formation et celle de ses élèves.	*S'EXERCE À FAIRE DES LIENS avec la culture des élèves (habitudes de vie, traditions, savoirs de la vie quotidienne, etc.) afin de favoriser l'engagement et l'apprentissage.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C5 : Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social.	*DÉVELOPPE un regard critique sur l'influence de ses origines et pratiques culturelles (valeurs, conceptions, préjugés, habitudes, etc.) et son rôle social.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
COMPÉTENCE 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans divers contextes liés à la profession enseignante.			
C1 : Employer une variété de langage oral appropriée dans ses interventions auprès des élèves, des parents et des pairs.	*ADAPTE son niveau de langage oral aux situations de communication et caractéristiques de l'interlocuteur.* *EMPLOIE une variété de techniques d'expressio orale.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C2 : Respecter les règles de la langue écrite dans les productions destinées aux élèves, aux parents et aux pairs.	*RESPECTE les règles de la langue écrite dans ses productions destinées aux parents, aux élèves, aux formateurs et aux pairs (voir les balises sur StudiUM).*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C6 : Chercher constamment à améliorer son expression orale et écrite.	*REPÈRE LA PLUPART de ses erreurs à l'oral et à l'écrit.* *ADOPTE des moyens concrets pour améliorer son expression orale et écrite*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

[4] Ce document d'autoévaluation est aussi disponible en format Word, sur StudiUM

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 1002	Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)	Notes et commentaires
COMPÉTENCE 3 : Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.			
Exigences du programme	*ÉTABLIT, avec l'enseignant associé, les modalités de sa participation à la vie de la classe et de sa prise en charge.* *GÈRE un outil de planification sommaire et détaillée, à court, à moyen et à long terme.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C3 : Planifier des séquences d'enseignement et d'évaluation qui tiennent compte de la logique des contenus et de la progression des apprentissages.	*PARTICIPE à la planification d'activités pédagogiques variées en tenant compte des éléments de sa formation.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
COMPÉTENCE 4 : Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme.			
C1 : Créer des conditions pour que les élèves s'engagent dans des situations problèmes, de tâches ou des projets significatifs en tenant compte de leurs caractéristiques cognitives, affectives/sociales.	*PRÉSENTE aux élèves des tâches qui comportent des défis raisonnables et un cadre de travail cohérent (attentes, tâches, rôles, etc.)* *SUSCITE la motivation à apprendre des élèves.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
COMPÉTENCE 5 : Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.			
C1 : En situation d'apprentissage, prendre des informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves ainsi que de revoir et d'adapter l'enseignement en vue de favoriser la progression des apprentissages.	S'INFORME quant aux stratégies qui permettent à l'enseignant associé de repérer les forces et les difficultés des élèves afin d'adapter l'enseignement.	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C3 : Communiquer aux élèves et aux parents, de façon claire et explicite, les résultats attendus ainsi que les rétroactions au regard de la progression des apprentissages et d'acquisition des compétences.	*PREND DES NOTES sur la façon dont l'enseignant associé procède afin de communiquer clairement des rétroactions précises et constructives aux élèves.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 1002	Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)	Notes et commentaires
COMPÉTENCE 6 : Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.			
C1 : Définir et mettre en place un système de fonctionnement efficace pour les activités usuelles de la classe.	*UTILISE les règles, procédures et routines établies par l'enseignant associé qui permettent le déroulement efficace des activités usuelles de la classe.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C2 : Communiquer aux élèves des exigences claires au sujet des comportements scolaires et sociaux appropriés et s'assurer qu'ils s'y conforment.	*ENCOURAGE les manifestations appropriées des comportements scolaires et sociaux des élèves tout en démontrant leurs conséquences positives.* *VEILLE, avec constance et rigueur, au respect des exigences; AGIT en congruence avec ce qui est exigé des élèves.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
COMPÉTENCE 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.			
C1 : Favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, de comportement ou un handicap.	*S'INFORME, auprès de l'enseignant associé, de l'équipe pédagogique et des parents, des besoins des élèves en difficulté et des adaptations à prévoir.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C4 : Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté.	*S'INFORME du contenu et de la mise en œuvre des plans d'intervention adaptés des élèves présentant des difficultés d'adaptation, d'apprentissage ou un handicap.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
COMPÉTENCE 8 : Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.			
C2 : Évaluer le potentiel didactique des outils informatiques et des réseaux en relation avec le développement des compétences du programme de formation.	*S'INFORME au sujet des ressources technologiques et de la pertinence de leurs usages en fonction des intentions d'apprentissage poursuivies.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C3 : Communiquer à l'aide d'outils multimédias variés.	*COMMUNIQUE par le biais des TIC avec ses formateurs, ses collègues, les parents et les élèves à des fins d'information et collaboration.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 1002	Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)	Notes et commentaires
COMPÉTENCE 9 : Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.			
C1 : Collaborer avec les autres membres de l'équipe-école en vue de la définition des orientations ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets en matière de services éducatifs dans les domaines de responsabilités conférés aux établissements scolaires.	*CONSULTE le projet éducatif ainsi que le plan de réussite de l'école.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C3 : Coordonner ses interventions avec les différents partenaires de l'école.	*S'INFORME, auprès de l'enseignant associé et des personnes concernées, des projets pédagogiques ou d'autres particularités de l'école.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
COMPÉTENCE 10 : Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.			
C1 : Discerner les situations qui nécessitent la collaboration d'autres membres de l'équipe pédagogique relativement à la conception et à l'adaptation des situations d'enseignement apprentissage, à l'évaluation des apprentissages et à la maîtrise des compétences de fin de cycle.	*ANALYSE, avec l'aide de son enseignant associé et selon la nature du problème ou de la tâche, quelle forme de collaboration sera la plus avisée.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C3 : Participer activement et de manière continue aux équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves.	*ASSISTE aux rencontres des équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 2002	Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)	Notes et commentaires
COMPÉTENCE 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.			
C1 : Établir un bilan de ses compétences et mettre en œuvre les moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles.	*DOCUMENTE son autoévaluation et ses plans d'action à la mi-stage, et les PRÉSENTE à son enseignant associé et à son superviseur.* *FAIT un bilan réflexif de son stage qui comprend l'identification de défis et de pistes de développement à considérer au prochain stage.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C2 : Échanger des idées avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques.	*MANIFESTE de l'ouverture à la rétroaction.* *PARTICIPE aux discussions pédagogiques, à l'école et en séminaires.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C3 : Réfléchir sur sa pratique (analyse réflexive) et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.	*RÉINVESTIT les résultats de sa réflexion dans l'action.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
COMPÉTENCE 12 : Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.			
C3 : Fournir aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.	*MANIFESTE sollicitude, soin et diligence à l'égard de tous les élèves.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C6 : Éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et des collègues.	*ÉVITE toute forme de discrimination à l'égard des élèves, parents et collègues en respectant les points de vue divergents.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C8 : Utiliser, de manière judicieuse, le cadre légal et réglementaire régissant sa profession.	*SE CONFORME aux modalités et règlements du CFIM; ADOPTE un comportement respectant les positions établies par l'équipe d'encadrement du stage.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

AUTRES NOTES ET COMMENTAIRES:

ANNEXE 1

MODALITÉS POUR LE PRÉSTAGE ET LES PREMIERS JOURS DE STAGE

Au-delà d'établir un premier contact avec l'enseignant associé et la classe, les premiers jours de stage permettent de se familiariser avec le milieu. Voici quelques pistes pour rendre ces rencontres efficaces.

PISTES POUR LES PREMIERS JOURS DE STAGE (voir aussi la formule du stage, volet intégration et prise en charge progressive)	✔
1. Se présenter : intérêts particuliers, objectif personnel de formation.	
2. Présenter le stage : objectifs, calendrier, etc.	
3. S'assurer que ses attentes sont compatibles avec celles de l'enseignant associé. Remplir l'entente de stage (en annexe).	
4. Prendre connaissance du fonctionnement de la classe (règles, routines, modalités de travail des élèves).	
5. Faire dresser un portrait de la classe en s'informant des élèves à risque et des EHDAA.	
6. Prendre connaissance du plan de réussite et du projet éducatif de l'école.	
7. Parcourir les différents protocoles d'urgence de l'établissement ainsi que son plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour en avoir une idée en cas de situations malencontreuses.	
8. Visiter l'école.	
9. Rencontrer les membres du personnel.	
10. Faire connaissance avec la direction d'école et le secrétariat.	
11. Établir un lien avec les enseignants avec qui on aura probablement à coopérer (même niveau).	
12. Prendre connaissance du calendrier scolaire et de l'horaire de l'école *Identifier les journées pédagogiques, les sorties éducatives planifiées et les évènements particuliers à l'intérieur du calendrier de stage. En informer son ou sa superviseure dès le premier séminaire.*	
13. Établir ce qu'on prendra en charge (thématique, projet, etc.)	
14. Établir un calendrier de ses prises en charge graduelles.	
15. Si possible, obtenir une copie de l'agenda, des manuels scolaires ou des titres des collections	
16. Discuter des ressources technologiques disponibles avec l'enseignant associé (formulaire en annexe).	
17. En stage 4, animer des activités à chaque visite.	

ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LE STAGIAIRE

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de mettre en place des modalités de fonctionnement convenant à chacun.

ATTENTES DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET PROJET DE LA CLASSE

Contenu des programmes, notions ou thèmes à aborder pendant la période du stage :

Éléments de l'organisation de la classe non modifiables :

Autres attentes :

ATTENTES ET PROJET DU STAGIAIRE

Objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :

Accompagnement souhaité :

Modalités d'encadrement du stage :

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

Signature du stagiaire

Date

Signature de l'enseignant associé

Date

INVENTAIRE DES RESSOURCES POUR FAVORISER L'INTÉGRATION DES TIC

Parmi les ressources suivantes, observez et notez lesquelles sont disponibles dans votre milieu de stage.

Ressources dans la classe	
• Tableau numérique interactif (TNI) et type de tébéiciel (Smart Notebook, ActivInspire…)	
• Tablettes tactiles (iPad, Android, Surface…) et quantité	
• Applications disponibles et utilisées en classe	
• Portables (Mac, PC, Chromebook...) et quantité	
• Ordinateurs (Mac, PC…) et quantité	
• Logiciels disponibles et utilisés en classe	
• Présence d'Internet sans-fil (Wi-fi) et code de connexion	
• Autres outils (lecteurs mp3, système de son, caméra document, appareil pour numériser, télévoteurs, microphone, matériel de robotique…)	
Ressources dans l'école	
• Laboratoire (horaire et méthode de réservation)	
• Chariot de portables ou de tablettes (horaire et méthode de réservation)	

- Discutez des usages des TIC et de la vision du rôle des technologies de votre enseignant associé:

  _____
  _____
  _____

- Discutez de l'aisance des élèves avec la technologie (au TNI, avec les tablettes et les ordinateurs):
  _____
  _____
  _____

- Identifiez les aides technologiques présentes (par exemple: aide à la lecture ou l'écriture, les dictionnaires électroniques ou les outils de numérisation), les élèves les utilisant et leur contexte d'utilisation:
  _____
  _____
  _____

- Identifiez les ressources du milieu (enseignant, répondant TIC dans l'école, conseiller RÉCIT, conseiller pédagogique, technicien...) qui pourraient vous soutenir dans vos projets et leurs coordonnées:
  _____
  _____
  _____

- Renseignez-vous au sujet **du branchement nécessaire pour votre appareil personnel en classe** et du moyen pour consigner et partager les documents des élèves.
  _____
  _____
  _____

Document préparé par Mélanie Fortin révisé en collaboration avec Laury Bédard, Pascale D. Chaillez, Catherine Duprey, Catherine Houle et Marie-Andrée Ledoux, chargées de cours TIC

LEXIQUE POUR LA PLANIFICATION

Activité d'apprentissage
Ensemble coordonné de diverses tâches, qui ont en commun la poursuite d'une intention pédagogique.

Amorce
Ce qui présente la problématique ou la question mobilisatrice, ce qui déclenche le travail pour mettre en contexte l'activité.

Axe de développement
Voir PFEQ, dans les *Domaines généraux de formation* (p. 42).

Déclencheur
Ce qui capte l'attention et suscite l'intérêt.

Différenciation
Démarche qui consiste à adapter l'enseignement à la diversité des besoins des élèves pour assurer les progrès de toute la classe.

Intention pédagogique
Ce que l'enseignant veut amener ses élèves à apprendre, à comprendre ou à développer, en termes de compétences, de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être.
Elle implique une description du résultat visible attendu (*L'élève sera capable de…*).

Objectivation
Étape de prise de conscience des acquis et des procédures suivies afin de faciliter l'intégration des apprentissages.

Réinvestissement
Activités visant la consolidation, la rétention et l'automatisation (procédures et stratégies) des apprentissages, en vue de leur transfert.

Situation d'apprentissage (SA)[5]
Ensemble coordonné d'activités interdépendantes ou complémentaires menant à des apprentissages, mais sans leur évaluation sommative. Elle comporte à différents degrés des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation formative.
La SA comprend habituellement trois phases : la préparation, la réalisation et l'intégration.

Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)
Situation d'apprentissage à laquelle s'ajoute une évaluation sommative.

Situation d'évaluation
Activité ou ensemble d'activités servant à faire le point sur le développement des compétences des élèves. Elle s'inscrit dans un processus continu de collecte et d'analyse d'informations sur les apprentissages réalisés ou non par les élèves.

Transfert
Utilisation dans un nouveau contexte de connaissances ou de compétences acquises dans un autre contexte.

[5] Nous choisissons d'utiliser le terme de *situation d'apprentissage* plutôt que celui de *situation d'enseignement / apprentissage* pour éviter la confusion entre *SEA* et *SAÉ*.

ANNEXE 5

CANEVAS DE PLANIFICATION D'UNE ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Un bon canevas de planification devrait permettre à un autre enseignant de pouvoir réaliser aisément l'activité. Il faut utiliser plusieurs outils, dont le Guide du stage, les canevas et le guide de planification suggérés sur StudiUM, l'annexe TIC, le PFEQ, la PDA et les cadres d'évaluation.

<table>
<tr><td colspan="2">TITRE : Clair (afin de retrouver facilement l'activité)</td></tr>
<tr><td colspan="2">CONTEXTE</td></tr>
<tr><td>Niveau scolaire: Cycle et année</td><td>Durée prévue: Indiquer le nombre de minutes</td></tr>
<tr><td colspan="2">Éléments contextuels à prendre en compte</td></tr>
<tr><td colspan="2">Mettre quelques éléments concernant les caractéristiques générales de votre groupe. Indiquer à quel moment de la journée l'activité est prévue et toute autre particularité importante à savoir.</td></tr>
<tr><td colspan="2">VISÉES PÉDAGOGIQUES ET ÉLÉMENTS PRESCRITS AU PFEQ</td></tr>
<tr><td colspan="2">Domaine(s) d'apprentissage: Voir le PFEQ (ex: domaine du français langue d'enseignement)</td></tr>
<tr><td>Progression des apprentissages (PDA)</td><td>Cadre d'évaluation</td></tr>
<tr><td>Voir PDA à consulter selon le domaine concerné. Indiquer les connaissances et la page.</td><td>À consulter selon le domaine et la compétence concernée. Mettre l'annexe et l'énoncé.</td></tr>
<tr><td>Compétence(s) disciplinaire(s)</td><td>Composante(s) de compétence(s)</td></tr>
<tr><td>Voir PFEQ. Indiquées sous chaque domaine. (par exemple, pour le français langue d'enseignement: lire des textes variés, écrire des textes variés…)</td><td>Voir dans le PFEQ et indiquer la page: domaine d'apprentissage/compétence disciplinaire/composante de la compétence</td></tr>
<tr><td colspan="2">Intention pédagogique Qu'est- ce que les élèves apprendront spécifiquement?</td></tr>
<tr><td colspan="2">Amener les élèves à…/ L'élève sera capable de…+ verbe d'action
• C'est ce que l'enseignant veut amener ses élèves à apprendre, à comprendre ou à développer, en termes de compétences, de savoirs, de savoir-faire ou de savoir-être (le quoi?).
• Ce n'est pas une compétence à nommer (mais il faut en tenir compte).
• Elle implique une description du résultat visible attendu (se demander ce que l'élève pourra acquérir ou par la production à réaliser) et se questionner sur l'apport de l'activité pour l'élève et l'investissement qu'il devra y mettre (le comment).
Exemples :
• Amener l'élève à prendre connaissance de certains évènements marquants de la Nouvelle-France et d'en comprendre la chronologie.
• L'élève sera amené à mobiliser des notions liées à la fraction équivalente par l'utilisation de l'application Slice Fractions.
• Amener les élèves à prendre conscience des choix alimentaires (quoi, comment et pourquoi) chez les Iroquoiens.</td></tr>
</table>

ORGANISATION PHYSIQUE ET MATÉRIELLE	
Matériel requis	**Structure(s) sociale(s) et aménagement physique**
Indiquer le matériel nécessaire pour enseigner ce que les élèves utiliseront pour réaliser la tâche (par exemple: fichier pour le TNI, accès au matériel numérique, cahier des élèves, photocopies, matériel de manipulation, etc.).	• Lieu pour l'enseignement et lieu pour la réalisation de l'activité (par exemple : au coin lecture, devant le TNI, à leur bureau, etc.) • Organisation du travail: individuel, collectif, en coopération (en dyades, en triades, jumelage avec une autre classe, etc. • Prévoir qui fait le choix des équipes/sous-groupes et comment annoncer la formation des équipes.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Note importante: selon l'approche pédagogique, les étapes peuvent être différentes ou dans un autre ordre. (Par exemple, dans une approche par découverte, les premières étapes sont généralement: mise en situation, observation du phénomène (premier corpus), manipulation des énoncés et formulation d'hypothèses)

Phase de préparation (amorce/déclencheur et activation des connaissances antérieures)	Durée
• **Déclencheur** : pour susciter la curiosité et l'intérêt des élèves (objet, marionnette, évènement, slogan, affiche, conte, extrait de livre, vidéo, etc.) • **Amorce :** utiliser le déclencheur pour expliquer les apprentissages visés (l'intention pédagogique) et faire des liens avec le quotidien des élèves, leur intérêt et l'utilité de la tâche. • **Activation des connaissances antérieures :** amener les élèves à faire des liens avec ce qu'ils savent déjà et sur ce qu'ils vont apprendre. (par exemple: par le questionnement avec un outil de jeu-questionnaire, une carte conceptuelle, des échanges en groupe, un nuage de mots, un champ lexical, etc.)	
Phase de réalisation (enseignement, consignes, déroulement et productions attendues)	Durée
• Au besoin, vous pouvez mettre le détail de votre enseignement en annexe. • Écrire et détailler les différentes étapes pour donner une vue d'ensemble de l'enseignement et du travail à réaliser. (Par exemple, chaque étape de l'enseignement explicite: enseignement et modélisation, pratique guidée et pratique autonome). • Détailler l'enseignement des contenus à faire apprendre et les supports visuels utilisés. • Détailler les consignes données aux élèves, l'organisation du travail et le temps prévu (penser aux étapes, à la distribution du matériel et à afficher le temps/ les équipes). • Mentionner les productions attendues des élèves et les traces conservées pour documenter les apprentissages (par exemple: un dessin et 5 phrases remis à la fin de la période). • Mentionner comment valider la compréhension des élèves en cours d'apprentissage (reformulation, questionnement, etc.) et à quelles ressources ils pourront se référer pendant le travail (agenda, matériel de manipulation, affiches au mur, aide d'un pair, etc.). • Clarifier les interventions en gestion de classe et les rappels à faire pour maintenir un climat propice aux apprentissages. (interventions de base et renforcement positif entre autres).	
Phase d'intégration (objectivation/retour/boucle pédagogique)	Durée
Ce qui permettra de valider si l'intention pédagogique a été atteinte et d'amener les élèves à réfléchir sur ce qu'ils ont appris: Inscrire les outils d'autorégulation utilisés, le cas échéant (par exemple : grille d'objectivation à cocher, grille d'autoévaluation, etc.) Inscrire les questions à poser aux élèves (éviter les questions fermées dont la réponse est seulement oui ou non) pour amener les élèves à s'exprimer sur trois dimensions: • **Cognitive**: par exemple: Qu'as-tu appris? Quelles difficultés as-tu eues et quelles solutions as-tu trouvées ? Quelles stratégies as-tu utilisées? Dans quel contexte pourras-tu réinvestir tes apprentissages ? • **Affective**: par exemple: qu'est-ce que tu as aimé le plus dans l'activité? de quoi es-tu le plus fier? Qu'est-ce que tu pourrais améliorer? • **Comportementale**: par exemple: comment avez-vous fait pour bien collaborer et que pour tous participent au travail? Si vous avez eu des désaccords pendant le travail, comment les avez-vous réglés?	

MESURES DE PRÉVENTION

Élèves à besoins particuliers et différenciation pédagogique

Ce sont les moyens mis en place pour soutenir une approche différenciée (par exemple: voir flexibilité pédagogique et les 4 axes de différenciation ou la CUA, ses axes et principes).

Vérifier avec l'EA:

- quels élèves ont des mesures de soutien particulières et comment ils seront accompagnés pendant la tâche (stages 3 et 4 à la lumière d'un portrait de classe et de la lecture des PI);
- lesquels utilisent des aides technologiques et des logiciels spécialisés (attention à la confidentialité, pas de nom d'élèves);
- comment adapter la tâche prévue pour certains élèves si nécessaire (le faire avec l'EA au besoin).

Difficulté(s) anticipée(s)	**Soutien et solution(s)**
Identifier les difficultés potentielles des élèves dans la réalisation de la tâche. (Il est très important de faire l'activité prévue avant l'enseignement et d'en discuter avec l'EA)	Prévoir des solutions ou des offres de soutien supplémentaires (par exemple: segmenter la tâche, offrir un support imagé, utiliser un chronomètre, reformulation des consignes, revenir sur les connaissances antérieures, clarifier les consignes, etc.)
Plan(s) B : Tenter de prévoir l'imprévisible	**Activité(s) déversoir(s):** Tenir compte des rythmes et des habiletés différentes des élèves
Planifier des activités supplémentaires si l'activité prévue ne se passe pas comme planifiée (ex: défi mal adapté à la majorité des élèves (trop facile/difficile), climat non propice aux apprentissages/désorganisation, technologie non fonctionnelle, etc.)	• Planifier du travail si l'activité se termine plus tôt que ce qui a été planifié. (par exemple : je dois, je peux) • Planifier des activités d'enrichissement pour les élèves qui travaillent plus rapidement.

Réinvestissement/transfert possible

Une autre activité où les élèves pourront se servir de ce qu'ils auront appris, dans ce contexte ou un autre contexte. Plus tard : dans la journée, dans le mois, dans la semaine, en devoir, en consolidation, etc.

RÉFÉRENCES

Indiquer, selon les normes de l'APA, les sources utilisées pour créer l'activité: un guide, web, dans un cahier, dans un cours, dans le matériel de mon EA, etc.

Nom du stagiaire: Sigle du stage:	Date :

RÉGULATION ET PRATIQUE RÉFLEXIVE

Durée réelle de l'activité:

Noter ici les forces et les points à améliorer de l'activité et de l'enseignement pour faciliter la pratique réflexive. Au besoin, inclure aussi quelques rétroactions de votre EA.

Canevas vierge proposé par C. Martel (2014), adapté par Mélanie Fortin, 2016 et de Louise Dalpé, 2019. Mis à jour en 2021.

AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE EN STAGE

ANNEXE 6

Tables régionales de concertation des stages en enseignement du Grand Montréal

Agir de façon éthique et responsable

Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.
Comme reconnu par la Cour Suprême du Canada,[6] un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.
Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)[7]. Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur certains aspects de cette compétence.

Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (exemples : code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.[8]
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou ouï-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

---

6 Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825
* R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

7 Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences *La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles* (MEQ, 2001).

8 https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320 (articles 13 et14)

Médias sociaux et outils électroniques : des traces indélébiles[9]

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.[10]

Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.[6]

Révisé octobre 2019

[9] https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061

[10] St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation.* Québec : Presses de l'Université du Québec.